

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Quatre parcours éducatifs tout au long de la scolarité

GUIDE PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

- Service académique d'information, d'insertion et d'orientation (SAIIO)
 - Pôle civisme et citoyenneté •
 - Délégation académique à l'action culturelle (DAAC)
 - Pôle vie scolaire •











Sommaire

Les parcours éducatifs de l'élève à l'école, au collège et au lycée	P 2
1. Ou'est-ce qu'un parcours éducatif?	
2. Folios, un outil de suivi des parcours éducatifs de l'élève	P 4
3.Quels sont les parcours éducatifs ?	P !
2. Folios, un outil de suivi des parcours éducatifs de l'élève	P ?
Le parcours Avenir	P 8
L'esprit et la lettre du parcours avenir	
Des documents pour élaborer le parcours Avenir et accompagner sa mise en œuvre	P
Le parcours citoyen	
L'esprit et la lettre du parcours citoyen	P 18
Des documents pour élaborer le parcours citoyen et accompagner sa mise en œuvre	
Le parcours d'éducation artistique et culturelle	P 33
L'esprit et la lettre du parcours d'éducation artistique et culturelle	
Des documents pour élaborer le parcours d'éducation artistique et culturelle et accompagner sa mise en œuvre	P 3
Le parcours éducatif de santé	P 50
L'esprit et la lettre du parcours éducatif de santé	
Des parcours intégrés tout au long de la scolarité	P 57





Les parcours éducatifs de l'élève à l'école, au collège et au lycée

Mis en place progressivement depuis la rentrée 2015, les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité.

1. Qu'est-ce qu'un parcours éducatif?

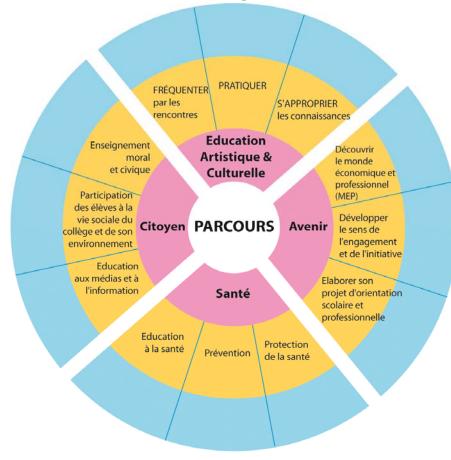
L'usage de l'expression parcours éducatif relève d'un projet explicite qui fait référence aussi bien :

- au parcours du point de vue de l'établissement, à savoir le chemin que l'on souhaite voir emprunter par les élèves et qui fait l'objet d'une programmation intégré à l'organisation pédagogique du collège et du lycée
- qu'au parcours du point de vue de l'élève, celui qu'il vit effectivement de façon personnelle et qu'il s'approprie progressivement.

La notion de parcours éducatif intègre par conséquent l'idée d'une acquisition progressive de compétences (connaissances, capacités et attitudes) qui se construisent tout au long du cheminement de l'élève, un cheminement dont le principal moteur doit-être l'élève lui-même.

Le parcours prends appui sur le temps de classe, le temps scolaire mais il s'inscrit également hors temps scolaire. De la même façon, ce cheminement s'opère dans la classe, dans l'établissement et hors établissement, à l'occasion par exemple, d'un stage en entreprise, d'une commémoration nationale, de la visite d'un musée... Les équipes pédagogiques sont les accompagnateurs privilégiés, l'élève pourra aussi

bénéficier des interventions de professionnels, d'associations, d'élus ou de personnels d'Etat ou de collectivités...







L'accompagnement par toute l'équipe pédagogique doit lui permettre à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours. Cette appropriation pourra ainsi contribuer à donner au parcours sa dimension individuelle.

Les parcours se nourriront d'actions pédagogiques et éducatives, depuis l'école jusqu'au lycée, dans une démarche curriculaire qui prendra appui sur les programmes et sur les différents dispositifs pédagogiques mis en place (accompagnement personnalisé, enseignement pratique interdisciplinaire, enseignement d'exploration, sortie scolaire et voyage d'étude, périodes de formation en milieu professionnel, etc.)

Parmi les nombreuses finalités des parcours, il convient d'insister sur le développement d'une culture de l'engagement, appuyée sur l'acquisition d'une connaissance du monde économique et professionnel, une éducation artistique et culturelle, une éducation à la citoyenneté et éducation à la santé. On tirera profit pour une gestion raisonnable et raisonnée des actions mises en œuvre, à privilégier celles qui permettent de croiser deux parcours au moins. Il s'agit de ne pas proposer d'actions trop nombreuses, qui n'auraient plus de sens pour l'élève.





2. Folios, un outil de suivi des parcours éducatifs de l'élève

Un parcours implique pour l'élève qu'il ait conscience du cheminement réalisé, des différentes actions mises en œuvre à l'école, au collège et au lycée.

Il est donc nécessaire que l'élève ait la mémoire des actions conduites tout au long de sa scolarité. S'il est possible de mobiliser un cahier ou un classeur, il est plus sûr de solliciter l'outil informatique pour garder les traces d'actions conduites sur près d'une dizaine d'années.

L'application FOLIOS, outil numérique au service de l'ensemble des parcours éducatifs, poursuit ces objectifs et participe de l'acquisition de l'autonomie de l'élève. Déployé dans toues les académies, Folios est une application nationale générique, issue du webclasseur de l'Onisep qui permet de qualifier les quatre parcours éducatifs des jeunes. C'est un outil qui permet de :

- capitaliser toutes les initiatives des jeunes dans leurs parcours éducatifs,
- renforcer l'estime de soi des élèves.
- développer la prise de conscience de l'identité numérique des élèves

L'interactivité de cet outil Folios entre l'équipe éducative et l'élève permet d'interagir dans l'alimentation des ressources proposées aux élèves selon les parcours, de travailler collectivement (Mes espaces) à l'échelle de la classe ou de groupes de travail spécifiques, et rend possible :

- une gestion des droits simples et sous la responsabilité du chef d'établissement
- un accès partagé à l'action pédagogique et éducative par l'élève et ses parents
- une continuité assurée dans le temps du travail de l'élève tout au long de ses parcours éducatifs.
- une extension expérimentale dans le premier degré à la rentrée 2016 dans huit académies.

⇒<u>Télécharger la présentation de FOLIOS (pdf)</u>





3. Quels sont les parcours éducatifs?

- **Le parcours Avenir** De la 6ème à la Terminale, également pour les élèves scolarisés en SEGPA et Ulis, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Pour accompagner les équipes dans sa mise en place, Eduscol propose un ensemble de fiches disciplinaires et interdisciplinaires qui couvrent le collège et le lycée ainsi qu'un guide élaboré conjointement par la DGESCO et l'ONISEP.
- Le parcours citoyen de l'élève De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il fait l'objet d'une circulaire, publiée le 23 juin 2016, qui en précise les grands objectifs ainsi que les modalités de pilotage et de mise en œuvre.
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Des objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours sont fixés. Un guide présente les principes et l'organisation du parcours pour un élève.
- Le parcours éducatif de santé De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Les actions combinées des quatre parcours éducatifs de l'élève créent la dynamique nécessaire à l'insertion de tous dans le collectif. Il s'agit de former au vivre ensemble, de préparer l'individu à s'insérer dans la société et le citoyen à devenir un acteur engagé.





4. Des parcours articulés et convergents

Parcours	Objectifs	Les points de convergence
Avenir	Aider l'élève à se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés	La dimension personnelle de chaque parcours propre à chaque élève, La participation active de l'élève à l'élaboration de son parcours, La démarche de projet à encourager,
PEAC	Favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture	La progressivité et la cohérence, Le jalonnement par des temps forts,
de santé	Viser à la réussite scolaire de tous les élèves et réduire les inégalités sociales. Aider chaque élève à prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable.	La contribution de toutes les actions au sein de la classe, dans l'établissement et hors temps scolaire, La contribution à l'acquisition des compétences du socle, La contribution à la construction de soi, La contribution de partenaires,
Citoyen	Promouvoir les valeurs républicaines et former le futur citoyen (comprendre le bien fondé des règles)	La participation des enseignants dans une dimension interdisciplinaire, mais aussi de l'ensemble de la communauté éducative Un parcours qui doit être évalué





		Objectifs attendus - Compétences travaillées		vaillées	
Exemple d'une action	Parcours Avenir	Parcours Citoyen	Parcours d'Education Artistique et Culturelle	Parcours éducatif de Santé	Points de convergence
Réalisation d'un film de présentation du collège par des élèves de 3 ^e pour des futurs élèves de 6 ^e	Découverte des métiers des personnels du collège	Travail sur la vie dans l'établisse- ment : le vivre ensemble, en société	Découverte par la pratique d'un outil audiovisuel	Présentation de la restauration scolaire et de l'infirmerie	Développer les compétences psycho-sociales, Pédagogie active, avec la démarche de projet, Progressivité, Acquisition des compétences du socle
Différences (mise en scène d'une comédie musicale)	Engagement citoyen et découverte des métiers	S'engager contre les discrimi- nations et les formes de violences	Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Développer un climat scolaire favorable aux apprentissages	Utiliser le pouvoir expressif du corps Pédagogie active, avec la démarche de projet, Progressivité, Acquisition des compétences du socle





Le parcours Avenir

1 - L'esprit et la lettre du parcours Avenir

Il vise à :

- rendre les élèves acteurs dans la construction de leur projet d'orientation afin qu'ils aient une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation possibles;
- approfondir leur connaissance de l'ensemble des métiers
 (y compris les métiers émergents);
- renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets transdisciplinaires;
- mieux connaître le tissu économique local en développant des partenariats avec l'ensemble de la société civile pour une meilleure information des élèves;
- A Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du MEP Découvrir le B- Prendre conscience que monde le MEP est en constante économique et évolution professionnel (MEP) A - S'engager dans un projet individuel ou Développer collectif **Avenir** Parcours le sens de l'engagement et de l'initiative B - S'initier au processus créatif Élaborer son projet A - Découvrir les possibilités d'orientation scolaire et de formations et les voies professionnelle d'accès au MEP B - Dépasser stéréotypes et représentations liés aux métiers
- faciliter et développer les échanges entre l'Ecole et les acteurs du monde économique par des conventions locales pour délivrer aux élèves l'information la plus adaptée à leurs besoins.

Référence aux textes en vigueur :

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (Article 47 instituant le parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel (renommé parcours Avenir)

Arrêté du 1er juillet 2015, BOEN n° 28 du 9 juillet 2015

Dossiers Eduscol

Guide du Chef d'établissement DGESCO/ONISEP







2 - Des documents pour élaborer le parcours Avenir et accompagner sa mise en œuvre

Un pilotage au service d'une construction commune dans les établissements scolaires

L'ensemble de la communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement, a la charge de construire et de faire vivre le parcours Avenir, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets. Ce parcours constitue un nouveau modèle structurant de l'action pédagogique, associe un ancrage disciplinaire aux expériences vécues. Il poursuit des objectifs plus larges que la seule découverte des métiers.

Elaborer le parcours Avenir

Dans les établissements scolaires, on ne part pas de rien. Des actions existent déjà, fruits d'initiative individuelle, d'une rencontre opportune ou d'une sensibilité personnelle, parfois projets ou actions d'un collectif. Il convient de se saisir de ce qui existe au service des trois objectifs poursuivis par l'élève :

- découvrir le monde économique et professionnel ;
- développer son sens de l'engagement et son esprit d'initiative ;
- élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Le guide d'accompagnement des chefs d'établissement développe les étapes rappelées ci-après.

PREMIERE ETAPE : faire un état des lieux des actions existantes au sein de l'établissement (cf fiche 1)

La première étape est un nécessaire recensement des actions sur les différents niveaux et selon les axes de parcours. Il s'agit d'établir un diagnostic partagé des actions pédagogiques relevant du parcours Avenir.

SECONDE ETAPE : positionner l'établissement au regard des objectifs du parcours Avenir

La seconde étape a pour objectif de positionner l'établissement et d'identifier les champs à travailler prioritairement pour élaborer « la carte du parcours » en s'appuyant sur l'expertise d'ingénierie des DCIO et COP et des corps d'inspection.





TROISIEME ETAPE: formaliser la carte du parcours Avenir (cf fiche 2)

Il s'agit d'expliciter « la carte du parcours » et de la formaliser en définissant les grands axes à développer par niveaux au sein de l'établissement. Elle représente l'ensemble des activités proposées aux élèves, y compris dans les EPI, dans les enseignements d'exploration en classe de seconde générale et technologique et dans l'accompagnement personnalisé en lycée.

QUATRIEME ETAPE: évaluation du parcours Avenir (cf fiche 3)

L'organisation des établissements scolaires est un paysage riche et complexe, le chef d'établissement en est le pivot, l'interface et le chef d'orchestre, entre les objectifs nationaux et ceux de l'établissement.

L'évaluation est une démarche qui vise à :

- donner de la valeur;
- prendre du recul;
- émettre un constat sur une situation ;
- prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour :

- émettre des recommandations pour l'évolution future ;
- vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s);
- déterminer quelles sont les forces et faiblesses de l'action ;
- promouvoir et valoriser l'action ;
- prendre des décisions.

CINQUIEME ETAPE: communiquer sur le parcours Avenir

Pour que toute la communauté éducative puisse s'approprier le parcours Avenir, le chef d'établissement et son équipe définissent tous les publics cibles (enseignants, élèves, parents, partenaires...) et les différents supports en fonction des publics concernés.





3 – Impulser et accompagner

Les chefs d'établissements sont pilotes de la mise en œuvre du parcours Avenir. Pour l'impulsion comme pour la mise en œuvre, l'action des corps d'inspection constitue un appui pour le chef d'établissement.

La réussite du projet repose sur la capacité à mobiliser un ensemble d'acteurs et de ressources pour sa mise en œuvre : les acteurs au sein de l'établissement, les partenaires extérieurs et l'ONISEP notamment doivent contribuer à l'élaboration du parcours Avenir.

Les établissements collèges, lycées professionnel et d'enseignement général et technologique nécessitent des regards croisés pour éclairer la réflexion et assurer la continuité du parcours sur l'ensemble de l'académie.

Une équipe académique se réunit afin d'accompagner les chefs d'établissement dans la mise en œuvre de ce parcours.

Elle a pour projet d'impulser des actions afin de faciliter la mise en œuvre du parcours Avenir dans les établissements.

Pour enrichir le travail mené au sein de chaque établissement, le réseau ECLORE constitue un espace privilégié de réflexion et mutualisation inter-établissement.

Un référent au sein des comités de pilotage sera désigné pour nourrir la réflexion de l'équipe. Cette dernière s'attachera à accompagner les chefs d'établissement pour appliquer les principes rappelés ci-après :

- ancrer le parcours Avenir dans les enseignements ;
- favoriser l'égal accès de tous les élèves à une culture économique et professionnelle acquise via les cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- développer l'acquisition des connaissances et des compétences à entreprendre, au sens notamment de découvrir, choisir, créer, agir et mettre en œuvre ;
- tenir compte du développement psychologique social et cognitif du jeune, en prenant appui sur ses expériences personnelles qui serviront à la construction de son projet ;
- associer étroitement les familles tout au long du parcours scolaire de leur enfant ;
- articuler à la fois une dimension individuelle et une dimension collective (projets collectifs) en proposant des situations d'apprentissage actives.

(I)

Chaque établissement doit pouvoir s'appuyer sur des actions fédératives (conventions avec les organisations professionnelles, club des partenaires, mouvement associatifs, comités locaux écoles entreprises (CLEE) etc.

L'équipe académique s'est donnée pour objectifs de :

- contribuer à la réflexion collective lors de l'élaboration des plans académiques de formation (PAF) ;
- Stimuler les projets collectifs par un accompagnement et une formation soutenue à la démarche de projet;
- faciliter le développement des projets partagés et territoriaux avec les partenaires extérieurs afin d'aider les chefs d'établissement à proposer un panel d'actions diversifiées ;
- Contribuer à l'élaboration des supports adaptés afin d'accompagner les enseignants dans le déploiement de leurs activités en lien avec l'orientation.

L'équipe est composée d'un inspecteur pédagogique régional enseignement et vie scolaire (IA IPR EVS), d'un inspecteur de l'éducation nationale (IEN) pour les lycées professionnels, de la déléguée académique à l'enseignement technique (DAET) et de la chef de service du service académique de l'information et de l'orientation (CSAIO). Cette équipe est animée par Claude Chaigne, inspecteur pédagogique régional (IA - IPR).







Etat des lieux des actions existantes

La thématique dans le 1 projet d' établissement

 Quelle est la situation dans mon établissement

 Le Parcours Avenir dans mon établissement

Sa mise en œuvre

2

- Cette thématique est-elle un axe contractualisé du PE ou est-elle transversale?
- Quel diagnostic je fais ? quels indicateurs pertinents puis-je utiliser ?
- Quelle collaboration avec le CIO ? analyse du réseau ECLORE ?
- Un travail est-il conduit dans l'EPLE avec le COP ? sous quelle(s) forme(s). Comment le construire ?
- Bilans d'activité et programme d'activité du COP, projets de CIO sont-ils des outils suffisamment exploités dans le pilotage de PEDI E 2
- Le COP est-il sollicité auprès des équipes en matière de formation (personne ressource en psycho-pédagogie, en procédures d'orientation. ...)
- L'équipe éducative est-elle engagée dans le Parcours Avenir et de quelle manière ?
- Le Parcours Avenir est-il formalisé en tant que tel ?
- Des outils ont-ils été créés dans l'établissement ?
- En collège, dans le cadre de la réforme, l'EPI MEP est-il mis en place ? Le COP est-il associé à sa conception ?
- La progressivité du MEP a-t-elle été pensée en lien avec la psychologie du développement,
- En collège et lycées, le COP participe-t-il à l'AP ? sous quelle forme ?

Son évaluation

3

Indicateurs « institutionnels » : Infocentre, APAE, module Orientation d'Arena, productions du SAIIO, du SSA... et indicateurs de contexte (ex : climat scolaire, vie scolaire, ...).

- Le Conseil pédagogique est-il actif ? qui y participe ? selon quelles modalités ?
- Existe-t-il du temps de concertation pour la mise en œuvre du Parcours Avenir ? ce temps est-il suffisant ? Bien utilisé ?
- -Quelle participation des élèves à l'EPI MEP ?
- -Le Parcours Avenir porte- t-il ses fruits dans l'EPLE ?
- Quels indicateurs ? diversification des vœux, mixité filles/garçons, sécurisation des parcours post affectation et solidité des projets, décrochage,

--

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès	4
Points forts :	Objectifs:	
Points Faibles :	Actions proposées et échéances :	







La carte du parcours

	MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE	ESPRIT D'INITIATIVE ET D'ENTREPRENDRE	MEILLEURE ORIENTATION SCOLAIRE	LE PARCOURS CITOYEN DE L'GOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE Liens avec les quatre parcours	
	Axe 1 Découvrir le monde économique et professionnel	Axe 2 Développer le sens de l'engagement et de l'initiative	Axe 3 Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle		
CLASSE DE 6e					
CLASSE DE 5e					
CLASSE DE 4e					
CLASSE DE 3e					
CLASSE DE 2NDE					
CLASSE DE 1ERE					
CLASSE DE TERMINALE					





Modèle -Fiche 3

Evaluation du parcours Avenir » EPLE :			
	 Découvrir le monde économique et professionnel Développer le sens de l'engagement et de l'initiative Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle 		

	Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3
Diagnostic - Etat des lieux			





Objectif général n° 1 : Découvrir le monde économique et professionnel

	PARCOURS AVENIR Le parcours individuel d'information et de découverte du monde économi	, d'orientation ique et professionnel
ÉLÈVES DE I À LA TERMIN	A 6° PARTENAIRES ACTIONS OBJECT	MEILLEURE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Quels objectifs opérationnels pour atteindre l'objectif général :	
1	
2	
3	
3	
2. Quelles actions pour atteindre les objectifs opérationnels :	
Action n° 1	
A. Intitulé :	
B. Descriptif:	
C. Public ciblé :	
C. I UDITE CIDIE.	
D. Acteurs :	
Internes:	
Externes:	
académie	

E. Indicateurs (en lien avec les indicateurs du projet académique) :

Indicateur 1 de départ :	 Indicateur 1 cible :
Indicateur 2 de départ :	 Indicateur 2 cible :

F. Degré de réalisation de l'action (évaluation de l'indicateur) :

Degré de réalisation								
	indicateur 1							
0	0 1 2 3							

Degré de réalisation							
indicateur 2							
0 1 2 3							

G. Conclusion

Diagnostic partagé	Axes de progrès
Leviers	
Freins	
Frems	
Effets attendus	

Renseigner les rubriques de 2A à 2G pour chaque action engagée.





Le parcours citoyen

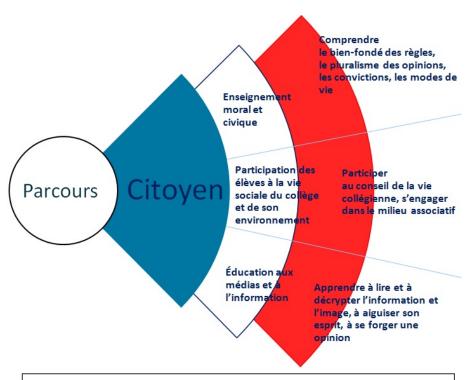
De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

1 - L'esprit et la lettre du parcours citoyen

Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à **des citoyens en devenir** qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique qui en est la colonne vertébrale, et l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté: transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité, l'éducation à la citoyenne européenne, l'éducation à la Défense, l'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'éducation à l'environnement et au développement durable, la culture de l'égalité des sexes et du respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre le harcèlement...



Référence aux textes en vigueur :

- Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 relative au <u>parcours citoyen de</u> l'élève
- Circulaire n°2015-085 du 3-6-2015 (MENESR DGESCO A.
 - Dossier de presse année 2015-2016 : fiche n°27, le parcours citoyen et les nouveaux programmes d'E.M.C.
 - Textes de références / CSP







Le parcours citoyen met en cohérence la formation citoyenne de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les écoles et les établissements scolaires sont des lieux d'apprentissage individuel et collectif de l'exercice de la citoyenneté politique. Les élèves y exercent des responsabilités reconnues, notamment dans le cadre de la vie scolaire puisque l'élève peut endosser un rôle qui peut relever de l'aide aux apprentissages [tutorat entre élèves, éco-délégué, délégué de classe, médiateurs scolaires] et dans les différentes instances (conseils, CESC, vie collégienne, vie lycéenne...).

20

L'ensemble de la communauté scolaire a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence d'enseignements, de dispositifs et d'activités d'ores et déjà existants. Le parcours prend aussi appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement, sur son sens de l'initiative et sa capacité d'engagement. Il bénéficie des liens noués avec des intervenants et partenaires extérieurs. Le parcours citoyen est inscrit dans le projet d'école ou le projet d'établissement. Une formalisation est indispensable à l'échelle de l'école comme de l'EPLE.



21

1 model

2 - Des documents pour élaborer le parcours citoyen et accompagner sa mise en œuvre

• Un pilotage au service d'une construction commune

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets. Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement. Il se bâtit enfin en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'École. Le parcours citoyen est porté par différentes instances qui offrent à l'ensemble des acteurs impliqués les temps de concertation nécessaires à la mise en cohérence des enseignements, des dispositifs et des projets : à l'échelle des écoles et des établissements : conseil de cycle, conseil école-collège, conseil pédagogique, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ; à l'échelle des académies : comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

• Elaborer le parcours citoyen

Dans les écoles comme dans les établissements scolaires, on ne part pas de rien. Des actions existent déjà, fruits d'initiatives individuelles, d'une rencontre opportune ou d'une sensibilité personnelle, parfois projet collectif ou actions du CESC. Il convient de se saisir de ce qui est existe pour construire ce parcours.

PREMIERE ETAPE / Recensement de l'existant

La première étape est un nécessaire recensement des actions sur les différents niveaux et dans les grands thématiques de ce parcours citoyen. C'est l'objet de la fiche n°1 (page suivante). Elle permet de reporter ces actions selon les thématiques suivantes : EMI, Education à la Défense, EDD, Journées / semaines à thème & commémorations, Participation aux instances, citoyenneté européenne, Valeurs de la République / EMC. Cette fiche n'a pas de valeur prescriptive, il est donc possible de se l'approprier et de la modifier.

SECONDE ETAPE / Mise en cohérence

La seconde étape a pour objectif de mettre en cohérence les actions, en repérant les redondances, les creux, les actions à reconduire ou à créer par le biais d'une réflexion partagée. Il s'agit aussi d'identifier et de construire des actions qui manqueraient. On pourra conduire cette étape en s'appuyant sur la fiche n°1.

Les <u>fiches 2 et 3</u> n'ont pas vocation à illustrer ce que peut être le plan de formation à construire. Elles sont bien trop denses. Son objectif est de vous livrer un grand nombre d'actions possibles qui existent déjà et que l'on peut introduire dans son parcours. Là encore, il est essentiel de ne saisir que quelques actions pour combler des creux ou des absences. Certaines actions étant spécifiques au 1^{er} degré dans certains cas et dans le 2nd degré dans d'autres cas, nous vous proposons deux fiches.





TROISIEME ETAPE / Construction d'une progression et d'une progressivité

La troisième étape vise à construire la progression et la progressivité du parcours de l'école au lycée. Cette tâche peut être réalisée au sein d'une école ou d'un EPLE dans un premier temps, il est par la suite nécessaire de travailler en interdegrés et en intercycles, et pourquoi pas à l'échelle du réseau ECLORE. Les thématiques doivent apparaître sur plusieurs niveaux (exemple des commémorations) mais l'élève ne doit pas avoir le même rôle, notamment celui de spectateur. A l'occasion du 11 novembre par exemple, des élèves peuvent successivement assister, puis lire des textes une autre fois, et présenter une exposition réalisée en classe à l'issue de la commémoration. Il serait contreproductif d'obliger les élèves chaque année à assister à cette cérémonie. On pourra utiliser <u>la fiche n°4</u>: suivi de cohorte.

QUATRIEME ETAPE / Ancrer les actions dans les objectifs pédagogiques des programmes et du Socle commun Cette dernière étape à vocation à rattacher explicitement les différentes actions projetées aux objectifs pédagogiques et éducatifs des programmes et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. C'est la raison pour laquelle nous proposons des fiches actions (fiches 5,6,7).

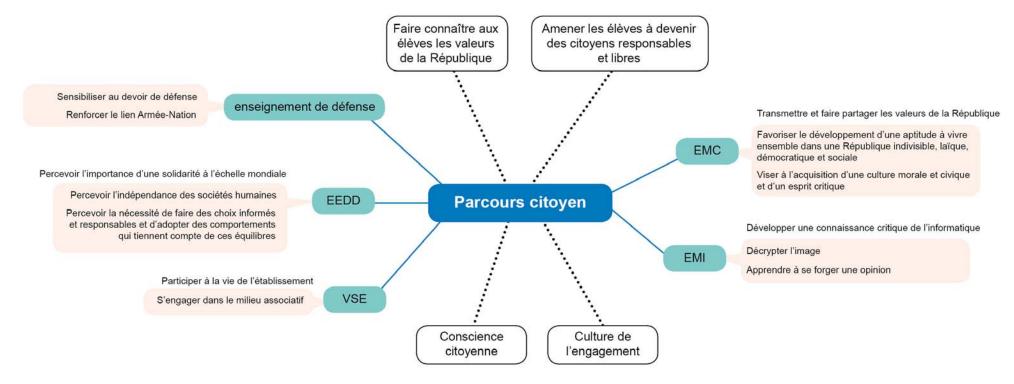
Les fiches produites offrent une colonne pour identifier le croisement d'une action avec un autre parcours éducatif. C'est essentiel pour permettre de limiter le nombre d'actions qui doit rester gérable pour les personnes et lisibles pour les élèves et leurs parents.



PREMIERE ETAPE : recensement de l'existant

Les CHAMPS ET LES ENJEUX DU PARCOURS CITOYEN sont rassemblés sur cette carte heuristique. On y retrouve les différentes thématiques, les compétences mobilisées ainsi que les finalités. Le parcours citoyen doit balayer ces différents champs et travailler les compétences identifiées.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356





Ce document doit permettre de relever les différentes actions existantes. C'est une étape indispensable pour éviter de tout reconstruire, pour valoriser ce qui peut l'être. Beaucoup de choses existent déjà, on pourrait s'appuyer sur une partie au moins de ces actions.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356

LE PARCOURS CITOYEN
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE

Construire le parcours citoyen de l'élève

1) Recensement des actions réalisées

et/o	tissage oyenneté u formes agement	EMI	OBJECTIP GITOYEN	EDD	Journées, semaines à thèmes, commémorat ions 	VSE Participation aux instances	Citoyenneté française et européenne	Valeurs / EMC	EPI, TPE, PPCP Sante
Cycle 2	CP		2	80 					
STATE OF THE STATE OF	CE1								1
	CE2		to e			*			
Cyde 3	CM1		3	Š.		6 3		0 1	3
	CM2								
	6ème		(3)	W.					1
Cyde 4	5ème		3			8		3	3
	4ème								
	3ème		3					(i)	9
Lycée	2nde		00	W.		174			
	1ère								
	Tale							3	





SECONDE ETAPE: mise en cohérence

La mise en cohérence implique d'éliminer les redondances, de repérer les creux et les oublis, et par conséquent d'identifier les actions qui pourraient être élaborées pour combler les absences. L'ambition est de proposer sur chaque niveau des actions qui permettent au fil de la scolarité de balayer les champs du parcours citoyen de manière progressive. Il est souvent possible de solliciter une action déjà « institutionnalisée » pour éviter un chantier trop long.

Les <u>fiches 2 et 3</u> n'ont pas vocation à illustrer ce que peut être le plan de formation à construire mais à livrer un grand nombre d'actions possibles qui existent déjà.

Dans ce travail, il faut garder à l'esprit de ne pas multiplier les actions. Trop nombreuses elles seraient ingérables pas les équipes et illisibles pour les élèves.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356





I		
I		
l		
I		
l		
I		

	Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EMC : valeurs et principes de la République	EMI	EDD	Belling of the color of the col	VSE
Cycle 2	Concours d'affiches "Agis pour tes droits" Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) Journée nationale de la laïcité (9 décembre) Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre) Jouons la carte de la fraternité (Ligue de l'Enseignement)	Concours Usage responsable du numérique Vinz et Lou sur internet Semaine de la presse et des médias Concours de Unes	Projet départemental CELSIUS Label E3D/écoEcole Programmes de sciences participatives A l'USEP le sport ça se vit Concours des écoles fleuries Journée mondiale de l'eau (22 mars) Semaine européenne du développement durable	Concours « Petits Artistes de la Mémoire »	Délégué.e de classe Eco-délégué.e Opération pièces jaunes Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie
Cycle 3	Concours d'affiches "Aqis pour tes droits" Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) Journée internationale des droits des femmes (8 mars) Parlement des enfants (CM2) Prix « Non au harcèlement » Semaine d'éducation contre le racisme Journée nationale de la laïcité (9 décembre) Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre) Jouons la carte de la fraternité (Ligue de l'Enseignement)	Concours Usage responsable du numérique Vinz et Lou sur internet Semaine de la presse et des médias Concours de Unes	Projet départemental ECORCE CM2/6 ^e en binôme Projet départemental CELSIUS Concours académique d'affiches « Chanqez d'air » Label E3D/écoEcole Programmes de sciences participatives Semaine nationale du vélo à l'école et au collège A l'école de la biodiversité Concours des écoles fleuries Journée mondiale de l'eau (22 mars) Semaine européenne du développement durable	Concours « Petits Artistes de la Mémoire » Présente le monument aux Morts de ta commune Commémorations (11 novembre et 8 mai) Concours "La Flamme de l'éqalité"	Délégué.e de classe Eco-délégué.e Délégué.e Délégué.e Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie Camp USEP Délégué.e Délégué.

DSDEN79 & Pôle civique du Rectorat - Juin 2016





Cette fiche n°3, centrée sur le cycle 4 et les lycées, n'a pas davantage vocation à illustrer ce que peut être le plan de formation à construire mais à livrer un grand nombre d'actions possibles qui existent déjà sur ces niveaux.

Vous pouvez donc y piocher des actions dont les champs couverts manqueraient parmi ce que se fait déjà dans votre établissement.

Dans ce travail, il faut garder à l'esprit de ne pas multiplier les actions. Trop nombreuses elles seraient ingérables pas les équipes et illisibles pour les élèves.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356





	Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EMC : valeurs et principes de la République	EMI	EDD	Défense & Mémoire	VSE
Cycle 4	Projet départemental Et que vive la Marseillaise! » (EPI) Concours d'affiches "Agis pour tes droits" Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) Journée internationale des droits des femmes (8 mars) Prix « Non au harcèlement » Semaine d'éducation contre le racisme Journée nationale de la laïcité (8 décembre) Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre) La Terre vue du collège Jouons la carte de la fraternité (Ligue de l'Enseignement) Coupe nationale des élèves citovens	Semaine de la presse et des médias Concours de Unes Safer internet day EPI sur le thème 'Information, communication, citoyenneté'	Projet départemental CELSIUS (EPI) Autre EPI sur le thème 'Transition écologique et développement durable' Label E3D/écoEcole Programmes de sciences participatives Semaine nationale du vélo à l'école et au collège Concours des écoles fleuries Journée mondiale de l'eau (22 mars) L'opération "#maplanète2050" Semaine européenne du développement durable	Commémorations (11 novembre et 8 mai) CNRD (3°) Journée nationale de la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition (10 mai) Journée nationale de la Résistance (27 mai) Concours "La Flamme de l'égalité" Cadets de la Défense (ENSOA) Jeunes Sapeurs Pompier (JSP)	Délégué.e de classe Eco-délégué.e Délégué.e des délégué.e.s CVC Commission d'éducation CESC UNSS Mets tes baskets et batstoi contre la maladie Challenge national Jeune officiel Junior Association
Lycée	droits" Journée nationale de la laïcité (9 décembre)	Semaine de la presse et des médias Concours de Unes Renvoyé spécial Wikiconcours lycéens	Projet départemental CELSIUS Label E3D/écoEcole Programmes de sciences participatives Journée mondiale de l'eau (22 mars) Prix lycéen Lire l'Economie Semaine européenne du développement durable	Commémorations (11 novembre et 8 mai) Journée de la mémoire des génocides et de prévention des crimes contre l'humanité (27 janvier) Journée du souvenir des victimes de la déportation (demier dimanche d'avril) CNRD Concours"La Flamme de l'égalité" Jeunes Sapeurs Pompier (JSP)	lvcéen

TROISIEME ETAPE - Construction d'une progression et d'une progressivité

La progression et la progressivité du parcours citoyen ne sont possibles que par UN SUIVI DE COHORTE que cette fiche n°4 permet de réaliser. La réflexion implique de travailler en interdegrés et en intercycles. Pourquoi pas à l'échelle du réseau ECLORE? Les thématiques doivent apparaître sur plusieurs niveaux (exemple des commémorations) mais l'élève ne doit pas avoir le même rôle, notamment celui de spectateur. A l'occasion du 11 novembre par exemple, des élèves peuvent successivement assister, puis lire des textes une autre fois, puis présenter une exposition réalisée en classe à l'issue de la commémoration. Il serait contreproductif d'obliger les élèves chaque année à assister à cette cérémonie.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356

Mettre en cohérence et construire de la progressivité par un Suivi de cohorte

Cette dernière colonne permet d'identifier les croisements possibles entre les parcours.

et/o	ntissage oyenneté u formes jagement	EMI	OBJECTIF CITOYEN WARE FORE CITOYEN CIT	EDD	Journées, semaines à thèmes, commémorat ions 	vst Participation aux instances	Citoyenneté française et européenne	Valeurs / EMC	PARCOURS AVEN!R
Cyde 2	CP								
	CE1								
Cycle 3	CE2 CM1 CM2 6ème								
Cycle 4	5ème 4ème 3ème								
Lycée	2nde 1ère								
	Tale								

Pour ne pas multiplier les actions dans chacun des quatre parcours, amenant une situation ingérable et des actions illisibles pour les élèves, on aura intérêt à élaborer des actions croisant deux parcours (au moins).

NOUVELLE-AQUITAINE



QUATRIEME ETAPE - Ancrer les actions dans les objectifs pédagogiques des programmes et du Socle commun

C'est dernière étape à vocation à rattacher explicitement les différentes actions projetées aux objectifs pédagogiques et éducatifs des programmes et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

C'est la raison pour laquelle nous proposons des fiches actions (fiches 5, 6, 7).

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356







Pôle Civisme et Citoyenneté



MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN A L'ECOLE 2016/2017

Dénomination du projet ou de l'ac	ction:				Manager Print
Enseignant.e.s porteur.euse.s de	l'action :				
Public concerné (classe) :		Lieu de l'action :		Temps de l'action :	
Description de l'action :					Fiche cycle 2,
<u>Valeurs à transmettre :</u>			Compétences à construire :		
Domaines d'enseignement conce					
CULTURE DE LA SENSIBILITÉ		EDU JUGEMENT	au moins 3 dimensions sur les 4) : CULTURE DE LA RÉGLE ET DU	CIII TURE DE I	'ENGAGEMENT
Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. Se sentir membre d'une collectivité.	Développer réflexion cri critères de moraux ; jugements a discussion d	les aptitudes à la tique : en recherchant les validité des jugements en confrontant ses à ceux d'autrui dans une ou un débat argumenté. son intérêt particulier de	DROIT Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	S'engager et assu dans l'école et dans l'école et dans de l'école et dans collective et de développer une	imer des responsabilités l'établissement. e des aspects de la vie e l'environnement et conscience citoyenne,
Acteurs impliqués :					
Pôle Education nationale et recherche : CPC, CPD, chercheur.euse, PEMF, Pôle sa référent.e TICE		Pârtenaires extérieurs : parents d' associations complémentaires associations agréées, acteur.ric réserve citoyenn		de l'école, autres ce.s économiques,	Autres

Pôle civisme et citoyenneté - DSDEN 79 - Novembre 2016







Pôle Civisme et Citoyenneté Rectorat



MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN AU COLLEGE 2016/2017

Dénomination du projet ou de l'	action:					Deur-Serres
Public concerné (cycle, niveau de	e classe) :	Lieu de l'action :			Temps de l'action :	
Description de l'action :						Fiche n° 6 cycle 3, cycle 4
Valeurs à transmettre :			Compétend	ces à construire :	4	
Objectifs de formation (le projet	l'action doit pe	rmettre de travaille	r au moins 3 i	dimensions sur les 4):		
CULTURE DE LA SENSIBILITÉ Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. Se sentir membre d'une collectivité. CULTURE DU JUGEMENT Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.		Comprer aux règle démocra	RE DE LA RÈGLE ET DU DROIT Indre les raisons de l'obéissance es et à la loi dans une société stique. Indre les principes et les valeurs République française et des démocratiques.	S'engager et responsabilités (l'établissement. Prendre en charg collective et de	dans l'école et dans le des aspects de la vie e l'environnement et conscience citoyenne,	
Acteurs impliqués et objets d'er	nseignement mo	bilisés	~	25.144.1.22		
Enseignant.e.s de discipline et de spécialité	Vie scolair	Pôle sa	nté/social – COP	Partenaires ex (parents d'élèves, colle associations, acteurs éco citoyenne	ectivités locales, nomiques, réserve	Autres

Pôle civisme et citoyenneté - DSDEN 79 - Novembre 2016







Pôle Civisme et Citoyenneté



Fiche n° 7:

33

lycées généraux, technologiques et professionnels

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN AU LYCEE 2016/2017

Dénomination du projet ou de l'action :

Public concerné (niveau de classe) : Lieu de l'action : Temps de l'action :

Description de l'action :

Valeurs à transmettre : Compétences à construire :

Objectifs de formation (le projet doit permettre de travailler toutes les dimensions de l'EMC):

objection de formation pe projet e	fort permettre de travamer toutes res	dillicisions de l'Emo).	
Formation d'une conscience	Compréhension de la règle et du	Exercice du jugement critique	Sens de l'engagement
morale	droit	Développer l'expression personnelle,	S'impliquer dans le travail en équipe.
	Mobiliser les connaissances exigibles.	l'argumentation et le sens critique.	
éthiques et les principes civiques en	111	562	
ieu.			

Enseignant.e.s de discipline et de spécialité	Vie scolaire	Pôle santé/social – COP	Partenaires extérieurs (parents d'élèves, collectivités locales, associations, acteurs économiques, réserve citoyenne)	Autres
			Citoyerine)	

Pôle civisme et citoyenneté - DSDEN 79 - Novembre 2016





Parcours d'éducation artistique et culturelle

Le PEAC est l'ensemble des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des connaissances acquises par l'élève dans les domaines des arts, de la culture scientifique et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives »

1 - L'esprit et la lettre du parcours artistique et culturelle

Elaboré conjointement avec le ministère de la culture, il vise à susciter une appétence, à développer une familiarité et à initier un rapport intime à l'art, que chacun cultivera sa vie durant selon ses goûts et ses envies. Chaque élève accomplit un parcours spécifique, fait de temps et d'activités collectives ainsi que d'expériences et de réalisations individuelles, personnelles.

À l'École, l'éducation artistique et culturelle est à la fois une :

Education à l'art :

- acquisition par les élèves d'une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée
- découverte des grands domaines artistiques

Education par l'art:

- formation de la personne et du citoyen : développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger
- accès à l'autonomie et au sens de l'initiative

Favoriser la démarche de projet ainsi que la culture du partenariat (éducation/culture) par les Susciter une appétence pour Education la culture et initier un rapport intime à l'art Artistique Parcours Associer l'élève lui-même à et l'élaboration de son éducation artistique et Culturelle culturelle Regrouper l'ensemble des connaissances acquises par les élèves, dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques ou d'actions éducatives

Référence aux textes en vigueur :

- <u>Circulaire interministérielle</u> n°2013-073 du 9 mai 2013 : Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Arrêté du 1er juillet 2015 : Référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle
- La charte de l'EAC, signée le 8 juillet 2016 par les ministres de l'Education nationale et de la Culture, sous l'égide du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle.





L'éducation artistique et culturelle est organisée sous la forme d'un Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) qui invite à penser cette éducation de façon continue et cohérente, de l'amont à l'aval, sur le temps long des scolarités primaire et secondaire. Ses objectifs sont :

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine.
- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ; en cela le parcours n'est pas une simple addition ni une juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu, par exemple dans le cadre de la liaison école/collège.

Il s'appuie sur les trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers :

- des rencontres : rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des **connaissances** : appropriation de repères culturels formels, historiques, esthétiques, techniques, géographiques et d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Ce parcours est construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle





2 - Des documents pour élaborer le parcours en éducation artistique et culturelle, et accompagner sa mise en œuvre

cf document complet d'accompagnement à la mise en œuvre du PEAC : http://ww2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?rubrique187

• Un pilotage au service d'une construction commune

Le parcours de l'élève se déroule sur l'ensemble de sa scolarité. A l'échelle de l'école, du collège ou du lycée, le volet culturel du projet de l'établissement constitue un temps fort de ce parcours, édifié en fonction d'objectifs de formation. Voici quelques outils méthodologiques et pédagogiques pour construire ce volet, défini en relation avec les axes prioritaires du projet d'établissement dont il fait pleinement partie.

L'élaboration du volet culturel du projet d'établissement est une construction collective, élaborée selon l'offre locale, en partenariat avec les structures culturelles de proximité. Les acteurs de cette construction collective peuvent être les suivants : équipe de direction, équipe éducative (professeurs, documentalistes, CPE, référents culture...), instances de l'établissement (Conseil pédagogique, Conseil d'administration, éventuellement CVL), chargés de mission de la DAAC, partenaires culturels, collectivités territoriales





PREMIERE ETAPE : le diagnostic

(Fiche 1 : fiche de dialogue pour établir un diagnostic du volet artistique et culturel du projet d'école/établissement)

L'élaboration du parcours dans le cadre du volet artistique et culturel du projet d'école et d'établissement nécessite que soit réalisée une étude préalable qui a pour objectifs de :

- dégager les faiblesses et les atouts de l'établissement et d'identifier les besoins spécifiques des élèves,
- identifier les ressources artistiques et culturelles disponibles localement,
- déterminer les priorités de l'établissement pour remédier aux faiblesses en s'appuyant sur les atouts.

A partir du diagnostic et de l'analyse synthétique qui en a été faite, pourront donc être définis des objectifs et programmées des actions visant l'acquisition de compétences.











Fiche de dialogue entre le chef d'établissement et le professeur référent culture pour établir un diagnostic du volet artistique et culturel du projet d'établissement

Volet artistique et culturel du projet d'école ou d'établissement Proposition de grille d'analyse pour établir un diagnostic, à adapter pour chaque établissement L'établissement Le profil des **élèves** de l'établissement : - milieu social - zone géographique - accès des élèves aux arts - centres d'intérêt hors établissement Les besoins des élèves, qui peuvent être identifiés : - à partir d'une enquête menée en classe en fonction du parcours suivi lors des cycles précédents Les ressources de l'établissement: - matérielles : locaux, centre de documentation, médiathèque, équipements numériques, équipements audio/vidéo, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, espaces d'exposition, de représentation ... -- humaines : les enseignants experts dans un champ culturel donné (premier degré), stabilité des postes, intervenants extérieurs, résidence d'artistes - financières : budget réservé à l'éducation artistique et culturelle dans la dotation globale, financement accordé par les collectivités territoriales ... - formations : état des formations suivies en EAC et des besoins en formation des personnels ou de l'établissement Les ressources présentes au sein des autres établissements du bassin ou du réseau qui pourraient être partagées



L'environnemen	t culturel
Ressources culturelles de proximité:	
- structures culturelles dans chaque domaine artistique : musée, centre	
chorégraphique, théâtre, archives, centre d'art, bibliothèque, opéra,	
conservatoire	
- festivals	
- artistes	
- patrimoine : ressources architecturales, environnementales, mémorielles	
Services éducatifs (enseignants missionnés par la DAAC auprès des structures	
culturelles)	
Dispositifs académiques et nationaux d'éducation artistique et culturelle selon	
les niveaux	
Politique culturelle mise en œuvre par la	
collectivité territoriale de référence :	
- commune ou com. de communes	
pour les écoles	
- conseil départemental pour les	
collèges	
- conseil régional pour les lycées	
Transports : quel réseau disponible?	
quels tarifs, quelles aides financières?	







Les actions culturelles exi	stantes
Historique de l'établissement en matière d'éducation artistique et culturelle :	
actions réalisées, nombre d'élèves concernés, cycles / niveaux concernés :	
- dans le cadre de l'enseignement del'histoire des arts	
- ateliers artistiques	
- résidences d'artiste, invitation d'auteurs	
- visites de sites ou musées	
- voyages pédagogiques	
- dispositifs nationaux(«collège au cinéma»,« la classe, l'oeuvre»)	
- dispositifs départementaux	
- projets interdisciplinaires	
Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle ont-ils été abordés à travers les	
actions menées:	
- rencontre avec des oeuvres, des artistes, des lieux ?	
- acquisition de connaissances ?	
- pratiques artistiques ?	
Les grands domaines des arts et de la culture ont-ils été abordés? A quelle fréquence	
par cycle?	
- patrimoine	
- arts vivants	
- arts visuels	
- écriture	
Une évaluation de ces actions a-t-elle eu lieu?"	
- évaluation des dispositifs pédagogiques mis en oeuvre	
- évaluation des compétences des élèves (socle)	
- quels outils de suivi ont été utilisés?	
(cahier personnel de l'élève, FOLIOS, programmation commune, traces gardées à	
transmettre à l'enseignant	
de l'année suivante, traces matérielles dans l'école : affichages, corpus d'œuvres)	
A l'issue de ce diagnostic, une ANALYSE synthétique p	eut être menée, mettant en évidence
les points forts à conforter	
res points for to a contorter	
les points faibles à améliorer	académie Poities
	RÉGION ACADÉMIQU NOUVELLE-AOUTTAIN





DEUXIEME ETAPE: les objectifs

Les choix de l'école ou de l'établissement ou en matière culturelle s'inscrivent dans les priorités définies par le projet d'établissement, lui-même inscrit dans la politique académique.

Voici un certain nombre d'exemples d'objectifs que peut viser un volet culturel :

- lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par la fréquentation des artistes et des œuvres,
- favoriser un accès à la culture pour tous les élèves de l'établissement via les outils numériques,
- impliquer les élèves dans la vie culturelle de leur établissement à travers la production d'une œuvre collective,
- contribuer à améliorer les relations entre l'institution scolaire et les parents à la faveur de présentations de projets artistiques et culturels en présence des parents d'élèves,
- améliorer le climat scolaire en favorisant la cohésion au sein de l'école par la mobilisation des élèves ainsi que par le travail d'équipe entre enseignants,
- créer une culture d'établissement grâce à des pratiques culturelles interdisciplinaires et interclasses,
- lutter contre les stéréotypes en ouvrant l'école à la diversité des cultures étrangères,

Les objectifs du volet culturel seront également pensés selon les objectifs du parcours définis par le référentiel : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164







TROISIEME ETAPE: Programmation des actions

(Fiches 2/3/4 photographie du parcours EAC en école/collège/lycée)

Les actions programmées dans le cadre du volet culturel pour nourrir le parcours relèvent à la fois :

- des enseignements disciplinaires, organisés par des programmes,
- des projets en partenariat, concus selon les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Pour atteindre les objectifs de formation du parcours d'éducation artistique et culturelle, le volet culturel se conçoit donc d'abord comme la mise en cohérence des enseignements avec des projets.

S'appuyer sur les enseignements :

Tous les enseignements obligatoires dispensés à l'école participent au parcours culturel de l'élève, qu'ils soient de culture humaniste - arts visuels et plastiques, éducation musicale, histoire des arts, français, histoire, géographie, éducation physique et sportive, langues vivantes ou scientifiques et technologiques.

Prévoir une périodicité minimale pour les projets en partenariat :

La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 indique : « A l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, il est souhaitable qu'un des grands domaines des arts et de la culture soit abordé dans le cadre d'un projet partenarial conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle »

Ouvrir le volet culturel sur l'extérieur :

Le parcours vise à favoriser le lien entre établissements d'un même bassin ou d'un même réseau en mutualisant les ressources matérielles et humaines. Ainsi les projets rassemblant école et collège (notamment le cycle 3), collège et lycée, lycée et université, sont à privilégier. L'élaboration de projets inter-cycle, à l'échelle d'un réseau d'établissements, favorise la liaison entre les différentes étapes de la scolarité de l'élève, et assure une continuité dans les apprentissages. Le parcours doit également être pensé de manière à assurer une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, notamment à travers les projets éducatifs territoriaux (PEDT).









FICHE N° 2

Suivi du parcours EAC proposé dans l'établissement Lycée :

Année scolaire :

Classes	Enseignement artistique: Histoire des arts	Dispositifs EAC: nationaux	Projet en partenariat avec		Les 3 piliers			Moyens financiers alloués	Liens avec les 4 parcours
	EDE Option facultative Enseignement de spécialité (Préciser la discipline)	académiques départementaux	une structure culturelle	Rencontres avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels	Pratique artistique (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire)	Connaissances		par le lycée	éducatifs
2de A									
2de B									
2de C									
1ère									
1ère									
1ère									
Term									
Term									
Term								académi Poitier	E



Photographie du parcours EAC proposé dans le collège Collège : Année scolaire :

Classes	Domaines	Enseignement	Dispositifs EAC:		Les 3 Piliers		Utilisation	Moyens	Liens avec les 4
	artistiques	artistique si spécifique et annuel : classe à horaire aménagé atelier artistique annuel orchestre à l'école	Nationaux Académiques Départementaux / DSDEN	Rencontres avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels (préciser la structure culturelle partenaire)	Pratique artistique (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire ou l'artiste)	Connaissances 1 - EPI « Culture et création artistiques » 2 - Autres EPI 3 - Histoire des arts 4 - Enseignements artistiques 5 - Autres disciplines	de FOLIOS	financiers alloués par le collège+ partenaires Contrats de territoires (CTEAC, Kustom)	parcours éducatifs
6e A				,		•			
6e B									
5e A									
5e B									
4e A									
4e B									
3e A									
3e B									







Photographie du parcours EAC proposé dans l'école Ecole :

Année scolaire :

Classes	Domaines	Enseignement	Dispositifs EAC:		Les 3 Piliers		Utilisatio	Moyens	Liens avec les 4
	artistiques	artistique si spécifique et annuel : classe à horaire aménagé atelier artistique annuel orchestre à l'école	Nationaux Académiques Départementaux / DSDEN	Rencontres avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels (préciser la structure culturelle partenaire)	Pratique artistique (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire ou l'artiste)	Connaissances 1 - Histoire des arts 2 - Enseignements artistiques 3 - Autres disciplines	n de FOLIOS	financiers alloués par l'école+ partenaires Contrats de territoires (CTEAC, Kustom)	parcours éducatifs
СР									
CP									
CE1									
CE1									
CE2									
CE2									
CM1									
CM1									
CM2									
CM2									







QUATRIEME ETAPE : établir un cahier des charges pour chaque projet

(Fiche 5 : Description du projet / fiche 6 : fiche action-progressivité)

- désignation d'un coordonnateur pédagogique au niveau de l'établissement,
- définition des objectifs disciplinaires,
- explicitation des repères de progression visés en s'appuyant sur le référentiel du PEAC,
- contribution à l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- calcul du budget si nécessaire,
- estimation des besoins de formation éventuels,
- calendrier étapes principales,
- cadre légal et juridique des actions (déplacements des élèves, conventions, autorisations, droits à l'image...),
- évaluation des effets du projet sur les apprentissages des élèves via une restitution concrète,
- valorisation des travaux des élèves en direction des parents, au sein de l'établissement (prévoir un lieu consacré à cette restitution), auprès des partenaires...,
- bilan du projet.







FICHE N° 5

Description du projet en éducation artistique et culturelle

Descriptif du projet artistique	Intitulé :					
Cadre du projet	Le projet est intégré au : ☐ Projet d'école / Projet d'établissement ☐ Projet Educatif Territorial					
	Niveau		Classes (nombre et niveaux)	Nombre d'élèves concernés		
	☐ Maternelle					
Public	☐ Elémentaire					
	□ Collège					
	☐ Lycée					
	Origine du financement		M	l ontant		
	☐ Ministère de l'Education Nationale, de					
	l'Enseignement Supérieur et de la Recherche					
Budget alloué au	☐ Ministère de la Culture et de la Communic	ation				
projet	☐ Etablissement / Ecole					
	☐ Collectivités territoriales					
	□ Autre :					
	Le projet implique un partenariat associant : indiquer le nom du partenaire					
	☐ Une institution ou structure culturelle					
	☐ Une association					
	☐ Un artiste ou un professionnel de la Cultur	re				
Partenariat	☐ Une collectivité territoriale					
	☐ Autre :			"		
				académie Poitiets Région académique		



	Objectif 1 du PEAC → Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école	
	Le projet prévoit pour l'élève :	
	☐ Des rencontres avec des artistes et des œuvres	
	☐ Des connaissances qui permettent d'acquérir des repères culturels et de développer l'esprit critique	
	☐ Des pratiques individuelles et collectives	
	Le projet s'appuie sur un enseignement artistique prévu dans les programmes :	
	☐ Education musicale	
	□ Arts plastiques	
	☐ Histoire des arts	
	☐ Autres disciplines (les nommer) :	
	Le projet permet d'explorer un ou des domaines artistiques :	
	☐ Arts de l'espace et du patrimoine : architecture, urbanisme, arts des paysages aménagés, patrimoine	
	☐ Spectacle vivant: musique et chant, théâtre, opéra, danse, cirque, marionnettes,	
	☐ Arts des images : photographie, cinéma, audiovisuel	
Dámanda	☐ Arts plastiques et appliqués : peinture, sculpture, dessin, design, arts graphiques et métiers d'arts	
Démarche	☐ Littérature écriture : poésie, littérature écrite et orale	
pédagogique	□ Culture scientifique	
	☐ Arts numériques, genre ou art hybride ou éphémère contemporain : performance, vidéo, BD, arts de la rue	
	Objectif 2 du PEAC → Articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti	
	Temporalité :	
	Durée du projet :	
	Le projet concerne : □ le temps scolaire	
	☐ le temps scolaire et périscolaire	
	Le projet implique un travail inter cycle, inter degré:	
	□ Maternelle-Elémentaire	
	□ Elémentaire-Collège	
	□ Collège-Lycée	
	□ Autre	
	Objectif 3 du PEAC → Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend par	t
	☐ Les élèves ont-ils déjà abordé le champ artistique du projet ? : ☐ Oui ☐ Non	*
	Si oui, comment?	académie
	☐ Les élèves ont-ils déjà abordé d'autres champs artistiques en lien avec le projet ? : ☐ Oui ☐ Non	Poitiets E
	Si oui, lesquels ?	RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE



	☐ Liaison avec les autres classes de l'école/établissement	
	☐ Liaison avec une autre école/établissement	
	☐ Les élèves utilisent Folios.	
	☐ Le projet prend en compte l'Education aux Médias et à l'Information.	(
	☐ Le projet est intégré dans un EPI : ☐ Oui ☐ Non	
	Si oui, lequel?	
	Eléments de diagnostique	
Finalité	Critères d'évaluation au regard du peac	









Fiche action - progressivité Le PEAC conjugue les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : rencontres, pratiques, connaissances

Intitulé du projet :								
1 ^{er} trimestre	2 ^d trimestre	3 ^{ème} trimestre						
Rencontres:	Rencontres:	Rencontres:						
<u>Pratiques</u> :	<u>Pratiques</u> :	Pratiques:						
Commaigram and	Compaignance	Compaignance						
<u>Connaissances :</u>	<u>Connaissances</u> :	<u>Connaissances :</u>						
Spectacles, expositions:								
Intervenants:								
Ressources mobilisées (Documents pédagogique	s, sites référencés, ressources humaines)							
Compétences spécifiques :								
Compétences transversales :								
competences transversales:		_						
Evaluation du musiat		académie						
Evaluation du projet :		Poitiers						



Parcours éducatif de santé

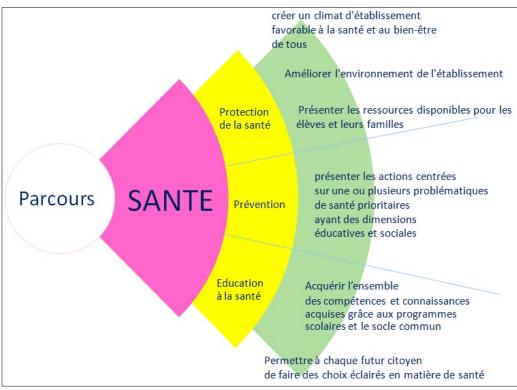
Le développement de la promotion de la santé des jeunes, particulièrement dans le milieu scolaire, apporte une plus-value incontestable pour leur réussite éducative, en participant à la bonne acquisition des apprentissages et en contribuant au bien être de chaque individu dans une approche globale.

La promotion de la santé constitue l'un des meilleurs leviers pour réduire les inégalités sociales et de santé.

Elle recouvre plusieurs dimensions : physique, psychique, environnementale et sociale.

Le PES vise à

- Faire acquérir à chaque jeune les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école;
- Favoriser la réussite scolaire de tous les jeunes en mettant en œuvre dans chaque établissement des projets de prévention sur des problématiques pouvant avoir un impact sur la scolarité, en créant un environnement favorable à la santé.











Le PES s'appuie sur

- L'expérience acquise par les acteurs, d'où la nécessité de faire un état des lieux de l'existant ;
- La démarche d'analyse des besoins et des demandes des jeunes, conduite dans le cadre de projet ;
- Les objectifs définis au sein de la stratégie nationale et locale de santé;
- La coopération et l'implication des familles, définissant une coéducation ;
- Les dispositifs proposés aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers du fait de leur situation sociale, d'une situation de handicap ou de maladie chronique;

Le PES s'inscrit dans le cadre du projet d'école, du projet d'établissement et est organisé autour de trois axes :

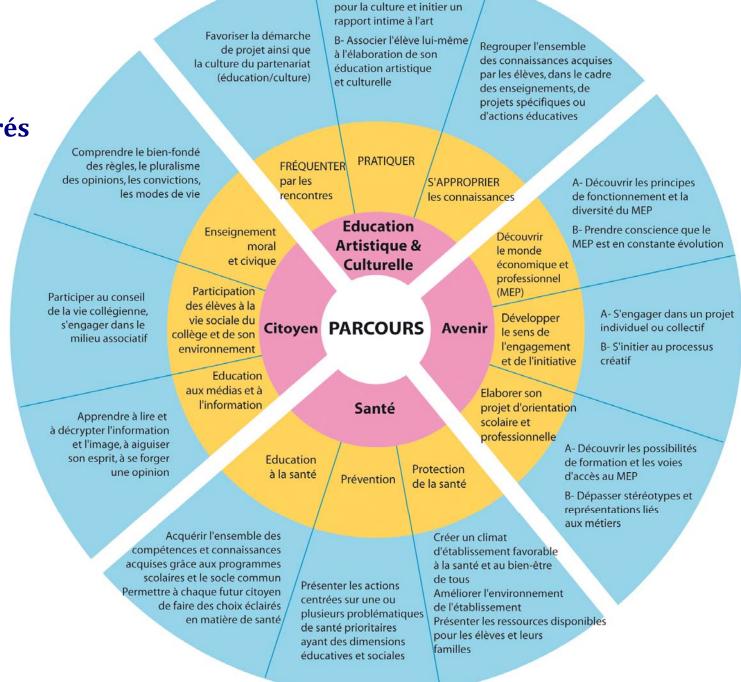
- Un axe d'éducation qui décrit les compétences à acquérir à chacune des étapes de la scolarité afin de permettre à chaque futur citoyen de faire des choix éclairés en matière de santé ;
- Un axe de prévention qui présente des actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des dimensions éducatives et sociales : conduite addictive, nutrition, activité physique, vaccination, contraception, protection de l'enfance.
- Un axe de protection de la santé qui intègre les démarches liées à la protection de la santé des jeunes mises en œuvre dans l'école et l'établissement dans le but d'offrir aux élèves l'environnement le plus favorable possible à leur santé et leur bienêtre ;

Référence aux textes en vigueur : Circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016 MENESR - DGESCO B3-1





Des parcours intégrés tout au long de la scolarité



A- Susciter une appétence



Parcours Avenir

IA-IPR Claude Chaigne ou Service académique d'information, d'insertion et

d'orientation, Rectorat de Poitiers Cheffe de service : Dominique Vieux Contact : saiio ou secrétariat des IA-IPR saiio@ac-poitiers.fr ou ipr@ac-poitiers.fr

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Délégation académique à l'action culturelle, Rectorat de Poitiers.

Déléguée académique : Sarah Vaysset.

Contact : Virginie Proux, daac@ac-poitiers.fr

Parcours citoyen

Pôle civisme et citoyenneté, Rectorat de Poitiers

Coordonnateur : Laurent Marien Contact : Géraldine Héquette Pole.civique@ac-poitiers.fr

Parcours d'éducation à la santé

Pôle vie scolaire, Rectorat de Poitiers Coordonnateur : Vincent Planet Contact : <u>Vie-scolaire@ac-poitiers.fr</u> Nous adresserons nos remerciements à Christophe Fontenier, principal du collège Pierre Bodet à Angoulême, pour sa contribution à la réalisation de ce dossier.



